



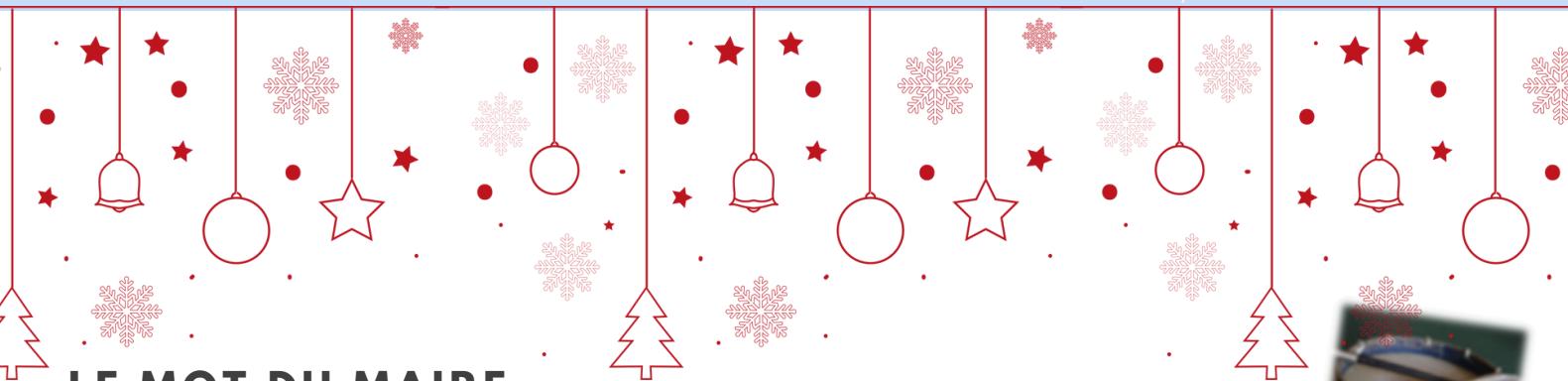
LE TAMBOUR

Le journal de Saint Christoly Médoc

Oyez, Oyez...



Numéro 45, Décembre 2025



LE MOT DU MAIRE

Chères Saint Christolyennes et Saint Christolyens,

Cette année se termine avec beaucoup d'incertitude.

Nous devons faire face à une crise sociétale, climatique, et politique.

Le mille-feuille administratif ne cesse de s'alourdir, alors que nous avons besoin de plus de latitude et de liberté.

Faire mieux avec moins de moyens c'est le défi de ces prochaines années.

Mais ces difficultés ne doivent pas nous faire oublier que nous sommes dans cette merveilleuse période de Noël qui nous rappelle que la solidarité et la convivialité sont des valeurs essentielles.

Se retrouver ensemble en famille ou entre amis pour garder cet esprit de Noël !

Quoi de plus beau que le sourire des enfants devant les cadeaux au pied du sapin.

Je vous invite à venir nombreux pour la venue du Père Noël sur la place de la mairie

le mercredi 17 décembre à partir de 16h30 pour passer un moment chaleureux parmi les enfants.

Bonne fêtes à tous.



Stéphane POINEAU



Agenda

Mercredi 17 décembre à 16h30 :
Soirée de Noël sur la place du village

Dimanche 11 janvier à 11h :
Vœux du Maire et repas des aînés

HORAIRES D'OUVERTURE

Agence postale communale :

Du lundi au vendredi :
9h - 11h45

Secrétariat de mairie :

Lundi, mardi et jeudi :
9h - 12h et 14h - 17h30



@mairiestchristoly

1 rue Edouard Lardiley - 33340 Saint Christoly Médoc - Tél. : 05.56.41.53.07

Email : contact@saintchristolymedoc.fr - site internet : www.saintchristolymedoc.fr





LA MAIRIE



Numéro 45, Décembre 2025

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 06 octobre 2025

Le conseil municipal a mis à jour son tableau des effectifs.

Il a fixé les conditions de la redevance d'occupation du domaine public par les réseaux Enedis, a lancé la procédure d'acquisition d'un bien immobilier et a arrêté le projet de la carte communale. Il a pris connaissance des rapports sur le prix et la qualité des services du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement du Médoc.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Lors des prochaines élections municipales, le mode de scrutin ne sera plus le même pour les communes de moins de 1 000 habitants, comme la nôtre. Voici, en quelques mots, ce qui change :

- Vous votez pour une liste complète, composée d'autant de femmes que d'hommes
- Vous ne pouvez plus modifier les bulletins :
- Un ou deux tours possibles :
 - Si une liste obtient plus de 50 % des voix dès le 1er tour, elle remporte la majorité des sièges du conseil municipal. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes qui ont fait + de 5% des voix.
 - Si aucune liste n'obtient plus de 50% des voix, un 2ème tour est organisé entre les listes ayant obtenu au moins 10 % des voix.
- vous votez désormais pour une liste entière. Vous devez déposer votre bulletin sans pouvoir rayer ou ajouter de noms

**Attention,
ça change !
Voici le nouveau
mode de scrutin
municipal**

Inscriptions sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de la commune et que vous souhaitez voter pour les municipales 2026, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 4 février 2026 et jusqu'au 6 février 2026 en mairie.

QUELQUES PRÉCISIONS ... À RESPECTER !

- **Attention : nous ne pourrons plus distribuer de sacs biodéchets aux personnes non inscrites sur la liste transmise par le Smicotom. Merci de vous adresser à eux pour y figurer : contact@smicotom.fr ou 05.56.73.27.40**
 - Si vous louez votre logement (résidence principale ou secondaire) en chambre d'hôtes ou gîtes, vous devez vous déclarer en mairie. Cette déclaration sera transmise à l'office du tourisme qui gère la taxe de séjour.
- Attention :** les services des impôts ont accès aux déclarations et peuvent déclencher des contrôles pour les locations non déclarées.
- Nous demandons aux propriétaires de chiens de **les promener en laisse et de ramasser leurs déjections**.
 - Dans les cas de **problème de voisinage**, nous vous rappelons la nécessité de faire appel à un conciliateur de justice. La mairie ne peut pas régler tous les différends. Un service de conciliation est disponible à la Communauté de Communes Médoc Cœur de Presqu'île (05.56.41.66.60). Vous pouvez faire appel à M. Pascal NIVARD en le contactant également par mail à : pascal.nivard@conciliateurdejustice.fr
 - Toutes modifications de façade ou travaux (piscine, construction ..) sont soumis à une déclaration auprès de la mairie. Merci de faire le nécessaire et de vous renseigner en mairie avant d'entreprendre des travaux.



LA VIE DU VILLAGE

Numéro 45, Décembre 2025



À VENIR ...

Mercredi 17 Décembre **attention nous avons changé la date**

La mairie organise une **Soirée de Noël** sur la place du village à partir de 16h30. Le Père-Noël et ses lutins viendront cette année encore en moto pour distribuer des cadeaux aux enfants du village de moins de 10 ans ! Vin chaud, chocolat chaud et autres biscuits seront proposés à la buvette. Des tables seront à disposition pour un repas "tiré du sac" pour ceux qui le souhaitent !



Dimanche 11 janvier 2026

Les Vœux du Maire et le Repas des Ainés

Le maire et les conseillers municipaux présenteront leurs vœux à tous les habitants du village à 11 heures à l'Espace Culturel Edgard Pillet. S'en suivra un repas où les ainés du village seront conviés. Les personnes qui souhaitent participer à ce repas et à son après-midi dansante peuvent s'y inscrire auprès du secrétariat de la mairie (prix du repas : 35 €/personne). Réservation et paiement avant le 05 janvier 2026 (uniquement par chèque).

RAPPEL



Intramuros

Si vous n'avez pas encore téléchargé l'application, n'hésitez plus ! Vous retrouver toutes les actualités et les informations de la commune : agenda communal, coupure d'eau, d'électricité ...

Vous pouvez également consulter Intramuros sur le site internet www.intramuros.fr et en sélectionnant la commune Saint-Christoly-Médoc



logo de l'application

NUMÉROS UTILES

05.56.73.10.00 : Polyclinique de Lesparre
05.56.96.40.80 : Centre anti-poison

3624 : SOS Médecin
05.56.44.74.74 : SOS Médecin Bordeaux





MESSAGE DES ASSOCIATIONS

Numéro 45, Décembre 2025



LES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT CHRISTOPHE

Cette année encore, le choix d'avancer la date du marché de Noël a été bénéfique pour notre association. De nombreux exposants, pour certains venant du fronsadais, sont repartis satisfaits de cette journée.

L'église sera ouverte mercredi à l'occasion de la Soirée de Noël, vous aurez la possibilité d'admirer la crèche. Merci à tous ceux et celles qui ont participé à sa réalisation ainsi qu'à la décoration de la porte d'entrée.

Voici quelques dates à retenir :

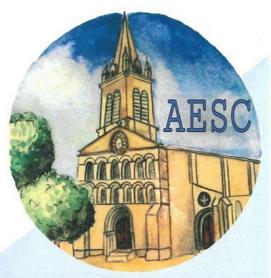
20 décembre 2025 : Messe à l'église à 17h30

et pour 2026 : - 6 février : assemblée générale à 18h au foyer rural

- 1 mars : vide grenier sur la place du village (en cas d'intempérie : dans le foyer rural)
- 31 mai : vide-grenier au Port
- 10 juillet : loto au foyer rural
- 20 novembre : loto de Noël au foyer rural

Un site internet est en train d'être créé.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, joyeux noël à tous !



Présidente :
Martine HÉRAUD

Trésorière :
Françoise PALAT

Secrétaire :
Cloé HÉRAUD

assoaesc1@gmail.com
9 rue du 19 mars
St Christoly Médoc
05.56.41.38.17

Si vous voulez adhérer à notre association, vous trouverez de nouveaux flyers à la mairie.

Si vous désirez faire un don : par chèque à l'AESC ou sur www.helloasso.fr

L'ÉCOLE MATERNELLE DE ST CHRISTOLY



Décoration du sapin de la place

Sur le sapin de bois aux crochets bien pratiques, les élèves de maternelle peuvent accrocher eux-mêmes les décorations.

À l'école

Dans la salle de motricité, les élèves font 30 minutes de sport tous les matins.

Ici, un parcours où il faut apprendre à sauter, ramper, passer en équilibre sur des ponts, enjamber des objets et se faufiler à travers des roues.



ASSOCIATION : COMITÉ DES FÊTES ST CHRISTOLY MÉDOC

L'association organise son assemblée générale le 31 janvier à 11 heures à l'espace culturel Edgard Pillet.

La première soirée de l'association se déroulera également le 31 janvier à partir de 18h30 autour d'une performance de théâtre d'improvisation par la talentueuse troupe LA CIGUE de Bordeaux. De la restauration et des boissons seront proposés pour accompagner cette soirée. Plus d'informations sur le site : www.saintchristolymedocfetes.fr